

**SOS pour la plage de Lomé**  
**DES ODEURS NOCIVES CHASSENT**  
**PASSANTS ET USAGERS** P.1  
**À quand le débauchage des caniveaux ?**

**La fête du pagne au Togo**  
**UN ÉVÉNEMENT INÉDIT QUI A**  
**TENU TOUTES SES PROMESSES**  
**VERS LE REDÉMARRAGE DES**  
**USINES TEXTILES AU TOGO ?** P.2



Me Alexis Aqueréburu,  
2e Vice Pdt de la CCIT

N° 395 du 21 mai 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**Présence accrue des Togolais**  
**au sein des organisations**  
**internationales** P.5  
**UNE PLATE FORME**  
**LANCÉE PAR LE MAE**

## Dialogue politique au Togo



**LES DISCUSSIONS S'ANNONCENT DIFFICILES SUR LE**  
**POINT 12 DES SUJETS À DÉBATTRE**

**LA CULTURE DE L'IMPUNITÉ SOUS LE PRÉTEXTE DE L'APAISEMENT, UN**  
**COMPORTEMENT CONTRAIRE AUX VALEURS DÉMOCRATIQUES** P.3

Politique togolaise



Djimon Oré, Pdt National du FPD

**QUAND LE PRÉSIDENT**  
**DU FPD ÉTALE SON**  
**IGNORANCE EN**  
**POLITIQUE SUR LES**  
**ANTENNES DE LCF** P.3

Marches intempestives du CST



Hubert Atouyo, Porte Parole de  
la Majorité Silencieuse

**LA MAJORITÉ**  
**SILENCIEUSE DIT NON À**  
**LA TRANSFORMATION DE**  
**L'APG EN**  
**MÉGASTRUCTURE**  
**AU-DESSUS DE LA**  
**CONSTITUTION** P.4

## La fête du pagne au Togo

# UN ÉVÉNEMENT INÉDIT QUI A TENU TOUTES SES PROMESSES VERS LE REDÉMARRAGE DES USINES TEXTILES AU TOGO ?

Du 22 au 29 avril 2014 a eu lieu l'événement " **Pagne en fête**", première édition. Organisé par la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), cet événement a réuni les grands noms de la mode en Afrique comme Alphadi et autres. Permettre aux jeunes de vivre et de maîtriser les vertus du pagne telles que cela a été vécu avec et par nos parents, bref, réconcilier le pagne avec les jeunes, voilà l'objectif qui sous tend la démarche de la CCIT en organisant l'événement. C'est aussi selon le président du comité d'organisation, le 2er vice président de la CCIT, Me Alexis Aquéréburu, de contribuer au développement du commerce de pagne au Togo, en Afrique et dans le monde. D'ailleurs, le thème retenu est révélateur. « *Développement du commerce international du pagne et du textile, enjeux et perspective* », est le thème autour duquel a tourné l'événement " **Pagne en Fête**". En dépit du fait que c'est la première fois qu'à lieu un tel événement, les participants n'ont pas tari de mot pour féliciter l'initiative qui à leur avis « *a comblé toutes les attentes* ».

L'événement " **Pagne en fête**" aura été un signe fort de reconnaissance pour le travail qu'abattent les célèbres Nana Benz du Togo. Elles qui, ont toujours fait la fierté du Togo et de la sous région ouest africaine. L'occasion aura été pour cet événement de mettre en valeur la femme togolaise et



Me Alexis Aquéréburu, 2e Vice Pdt de la CCIT partant celle africaine. « *La Chambre du commerce et d'industrie du Togo dans son rôle de promotion du secteur du commerce, a choisi d'honorer nos mères, notamment les Nana Benz qui ont été les portes flambeau de l'économie togolaise pendant plusieurs années* », dira Me Alexis Aquéréburu.

Le pagne en fête, c'est la nostalgie des uns et des autres de faire revivre cette image de capitale de pagne reconnue à la ville de Lomé il y a des années. Au de cet événement, les ateliers ont appris aux jeunes comment nouer le pagne et le foulard.

Producteur, commerçants et commerçantes, exportateurs et importateurs, promoteurs etc... ont trouvé satisfaction et tout le monde est resté unanime sur la nécessité de soutenir l'initiative et de la pérenniser.

Par cet événement, c'est la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo qu'il faut voir. La CCIT est

revenue totalement. Elle qui a connu des temps difficiles.

Désormais un seul défi pour le CCIT. Se battre pour que les usines qui ont fait de par le passé la fierté du Togo puissent reprendre service. Il s'agit bien entre autres de l'usine de Datcha qui permettait au Togo de produire et d'exporter le pagne. En cela l'on ne doute de l'engagement et de la détermination de la direction du CCIT à faire revenir ces moments de gloire et permettre aux commerçantes et commerçants, surtout les Nana Benz de continuer par œuvrer pour



Pagne en exposition

le développement du pays et pourquoi pas pour la sous région et l'Afrique.

Le premier ministre Ahomey-Zunu et la ministre Bernadette-Balouki Legzim ont été émus de voir comment l'événement a permis de rehausser l'image du pays. « *Le Togo revient de loin. Des initiatives comme celle-ci sont à saluer. Bravo à la chambre du commerce et*

d'industrie du Togo », c'est ainsi exprimé un membre du gouvernement visiblement ému à de l'ouverture de l'événement.

Cet événement selon les organisateurs, pourrait relancer les initiatives pour le redémarrage des usines textiles au Togo qui, il y a une vingtaine d'années a fait la



Le Styliste modéliste Alphadi

fierté du pays. Et le redémarrage, s'il venait à avoir lieu pourrait permettre aux jeunes de trouver du boulot. Autrement les usines textiles au Togo seraient une aubaine qui contribuera à la réduction du chômage des jeunes qui constitue aujourd'hui une préoccupation des gouvernants. Et sur ce, Alphadi, le styliste Nigérien est confiant sur les capacités de l'Afrique à faire du textile un maillon dans la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes.

TB.

## Stratégie de Croissance Accélérée et de promotion de l'Emploi (SCAPE)

# LES RAPPORTS-BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE PAR AXE POUR L'ANNÉE 2013 SOUMISES À VALIDATION

Le secrétariat technique du DSRP en collaboration avec le Ministère de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire ont initié à Lomé un atelier de validation des rapports-bilan de la mise en œuvre par axe de la Stratégie de Croissance Accélérée et de l'Emploi (SCAPE) à l'intention des acteurs de développements. Prévu pour durer une semaine, (du 19 mai au 23 mai 2014), l'objectif est de permettre au secrétariat technique de disposer dans les semaines à venir du rapport global sur les performances du Gouvernement dans la mise en œuvre de la SCAPE de l'année (n-1). La cérémonie d'ouverture

s'est déroulée en présence de monsieur Essohanam EDJEOU, directeur de cabinet, représentant le ministre de la planification, qui avait à ses cotés les secrétaires techniques et adjoints du DSRP ainsi que les représentants des chefs de missions. Etaient également présents les représentants de l'Union Européenne et de celui du PNUD.

Il s'agit en effet, de ces cinq jours de travaux, d'examiner et de valider cinq rapports intermédiaires correspondants aux cinq axes de la SCAPE, produits après consultation des acteurs ministériels et institutionnels impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie. Ainsi, de façon spécifique à la fin de la

rencontre, les acteurs essayeront d'obtenir un consensus sur certains points notamment l'état de la mise en œuvre de chaque axe, présentant l'état des réalisations physiques et financières, les indicateurs de performance obtenue et le bilan des réalisations, l'analyse réalisée des capacités de mise en œuvre et de suivi-évaluation. À la fin de l'atelier, il est prévu des recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la SCAPE en vue d'atteindre ses objectifs.

À l'ouverture des travaux, M. Essohanam EDJEOU a tenu à dire merci à tous les acteurs impliqués dans le processus. Pour lui, cet atelier de validation, premier d'une série de cinq rencontres, correspond à chacun des cinq axes de la

SCAPE, et devra permettre de disposer dans les semaines à venir d'un rapport-bilan global, dont la matrice consolidée de recommandations devra nourrir la session de revue annuelle conjointe de la SCAPE prévue pour le mois de juillet 2014. L'atelier permettra également, selon M. Edjéou de s'accorder entre autres sur les performances obtenues en 2013 et le bilan des réalisations dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat. « *c'est ensemble, que nous tirerons des leçons de cette première année de mise en œuvre de la SCAPE et ferons des recommandations* », a-t-il conclu.

Pour Sylvain DEGBE, chef de mission du volet 1 du programme d'appui institutionnel (PAI 2), « *la synthèse de ces cinq rapports-bilan, assortie d'une matrice de recommandations permettra d'effectuer la revue annuelle conjointe de la SCAPE en juillet de l'année en cours* ».

L'ensemble des activités de suivi-évaluations de la SCAPE est appuyé par le volet 1 du second projet d'appui institutionnel (PAI 2) et financé par l'Union Européenne. Elles sont mises en œuvre à travers le PNUD et le Ministère de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire.

DJADE Charles

le Messager

## Dialogue politique au Togo

# LES DISCUSSIONS S'ANNONCENT DIFFICILES SUR LE POINT 12 DES SUJETS À DÉBATTRE

## LA CULTURE DE L'IMPUNITÉ SOUS LE PRÉTEXTE DE L'APAISEMENT, UN COMPORTEMENT CONTRAIRE AUX VALEURS DÉMOCRATIQUES

Le dialogue entre acteurs politiques sur les réformes politiques à mener en vue des élections apaisées dans le pays est dans la phase active avec les rencontres tenues le en début de semaine dans les locaux de Togotélécom. La 1ère rencontre a permis de mettre en place un bureau provisoire du dialogue et de fixer les points qui devraient faire objet de discussions. Sur les sujets à débattre, au total 12 points ont été inscrits à l'ordre du jour. Ces 12 points, selon l'esprit du dialogue, devraient en principe trouver solution d'ici fin mai 2014. Mais déjà, certains observateurs prévoient des discussions difficiles sur le point 12 qui parle de l'apaisement.

En effet, d'après le communiqué publié ce lundi 19 mai 2014, il est dit que les discussions ont permis de s'accorder sur les points de discussions dont le dernier est relatif aux mesures



Les acteurs politiques au premier jour du dialogue à Togotélécom

d'apaisement du climat politique (sécurité des militants des partis politiques, libération des personnes détenues et annulation des poursuites dans l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé, libération des condamnés dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat, désignation des chefs traditionnels). A la lecture du communiqué, ils sont nombreux ces togolais qui se sont interrogés sur ce que vient chercher l'affaire des incendies et d'atteinte à la sûreté de l'Etat dans les réformes institutionnelles et constitutionnelles. La

séparation des pouvoirs est l'une des valeurs reconnues à la démocratie et à un Etat de droit. Le Togo s'est inscrit depuis plusieurs années dans cette logique qui d'ailleurs est commune à toute société qui se respecte et qui se veut démocratique. Et depuis, l'opposition togolaise est passée maître dans l'art de vouloir donner des leçons de cette démocratie à ses adversaires. Elle va jusqu'à se permettre des déclarations qui laissent transparaitre que c'est seul en son sein se les forces démocratiques et nulle part ailleurs. Aujourd'hui, c'est elle qui veut que cessent les

poursuites judiciaires contre les présumés auteurs des incendies des marchés de Lomé et de Kara, et que les auteurs d'atteinte à la sûreté de l'Etat soient relâchés. Paradoxal pour des gens qui s'érigent en donneurs de leçons de démocratie?

L'affaire des incendies criminels des marchés du Togo est une affaire judiciaire. Comment un accord politique entre les acteurs politiques peut-il décider d'un tel sujet et du sort qu'il faut lui réserver? N'est-ce pas faire entrave à la justice? Dans cette affaire, les togolais attendent toute la vérité, rien que la vérité. Puisque les gens se rejettent la responsabilité, il n'y a que la justice pour trancher. Et que diront les victimes de ces incendies une fois les présumés auteurs libérés et l'affaire classée sans suite? En outre, un prétendu rapport du Collectif Sauvons le Togo a mis en cause des personnalités proches du pouvoir. Certaines parmi celles-ci ont porté plainte pour diffamation et veulent voir l'affront lavé. Pourquoi alors laisser une telle affaire

sans suite? Concernant l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat, ce n'est pas à un dialogue politique de décider de la libération ou non des détenus. Le jugement a eu lieu. Les gens ont reconnu leur culpabilité. Seul le Chef de l'Etat à cette prérogative d'accorder une grâce et non un dialogue politique. L'opposition doit donc jouer franc jeu et se limiter sur le reliquat de l'APG. C'est à cette seule fin que l'on peut croire en la bonne foi de cette opposition. On ne peut pas vouloir une chose et son contraire. Cesser les poursuites judiciaires contre les présumés auteurs dans l'affaire des incendies, c'est cultiver et entretenir l'impunité, celle-là que la même opposition prétend combattre de toutes ses forces dans le pays. Les togolais veulent bien que les acteurs politiques trouvent un terrain d'entente sur les problèmes qui minent le développement du pays, mais de grâce, pas à quel prix.

TB

## Politique togolaise

# QUAND LE PRÉSIDENT DU FPD ÉTALE SON IGNORANCE EN POLITIQUE SUR LES ANTENNES DE LCF

Le dimanche 18 mai 2014, le président du Front des Patriotes pour la Démocratie, Djimon Oré, ancien ministre de la communication était l'invité de "La Chaîne du Futur"(LCF) dans l'émission "Point sur I", une émission qui traite de l'actualité socio-politique dans le pays. Avec Dr Georges de Santé du Peuple, il était question de débattre sur les réformes politiques et particulièrement sur le dialogue en cours entre les acteurs politiques. Cette rencontre qui devrait être une occasion donnée pour Djimon Oré de s'affirmer et de montrer de quoi il était capable en se mettant à la tête d'un parti politique, a été plutôt une sortie complètement ratée, un fiasco en quelque sorte pour l'ex militant de l'UFC. Durant tout le débat, celui que certains appellent ironiquement le diplômé de Konrad Adenauer (puisque c'est lui-même qui aurait laissé entendre cela) n'a fait que se mélanger en



Djimon Oré, Pdt National du FPD

disant une chose et son contraire. Pour ce dialogue qui a cours dans le pays sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles, le président national du FPD a laissé entendre que c'était de la poudre aux yeux. Pour lui un tel dialogue n'était pas nécessaire car cela ne va rien donner. Il va jusqu'à parler d'une transition politique qu'il n'arrive pas à expliquer ni la forme ni le fond. Se bombant le torse d'avoir été un membre du gouvernement, Djimon Oré fait croire qu'il maîtrise mieux le

pouvoir de Faure Gnassingbé et qu'il ne fallait pas attendre grande chose de lui. Une déclaration tout aussi ridicule que son auteur. En tout cas c'est le point de vue de bon nombre d'observateurs qui ont suivi le débat. Qu'elle a été le degré de collaboration entre l'ancien ministre de la communication et le pouvoir de Faure Gnassingbé? Peut-il donner à l'opinion un seul exemple qui prouve à quel point il connaît bien le pouvoir de Faure Gnassingbé? Où Djimon Oré a-t-il appris à faire de la politique pour prétendre connaître les rouages? Voilà autant de questions qui laissent penser à une plaisanterie de celui qui a pu, pour un temps, gagner sa vie par le dos de son ancien parti UFC et à qui il doit son salut. Sinon, qui connaissait Djimon Oré dans ce pays? Alors qu'il a adressé une correspondance au Gouvernement pour demander sa participation au dialogue, Djimon Oré se permet de dire que ce dialogue

n'apporterait rien. On peut peut-être le concevoir le fait de dire que le dialogue n'apporterait rien, mais comment comprendre quelqu'un qui nie une chose mais la convoite au même moment? Que devrait-il aller dire au dialogue s'il estime que c'était de la poudre aux yeux? L'ancien ministre de la communication a par ce comportement montré au public qu'il n'était pas encore mur pour faire de la politique. Et il doit savoir que ne fait pas de la politique qui le veut. Et s'il a en tête cette aventure comme c'est le cas maintenant, il devrait encore apprendre et se renseigner. L'ancien ministre de la communication doit savoir que son simple passage au sein d'un gouvernement où difficilement il arrivait à rédiger un simple communiqué en fin d'un conseil des ministres, ne lui garanti pas le statut d'un politicien avéré.

La rédaction

le Messager

## Marches intempestives du CST

# LA MAJORITÉ SILENCIEUSE DIT NON À LA TRANSFORMATION DE L'APG EN MÉGASTRUCTURE AU-DESSUS DE LA CONSTITUTION

Le 16 mai dernier, une rencontre entre les responsables des Mouvements et Associations constitutives de la majorité silencieuse et les médias s'est tenue au siège desdits mouvements. Le but est de dénoncer à travers la presse l'attitude provocatrice du collectif Sauvons le Togo qui a choisi la date du 26 avril 2014, la veille de la commémoration du 54<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Togo, pour organiser une marche qui s'est soldée par des incidents.



Les Responsables de la Majorité silencieuse

« Face à certains enjeux, nous aurions tort de nous exclure du débat politique car le choix du silence ne nous dénie pas le droit de nous faire entendre lorsque l'avenir de notre pays nous interpelle ». C'est en ces termes qu'Hubert Atouyo, porte parole de la majorité

silencieuse a commencé sa déclaration devant la presse. Une manière pour lui de dire que cette majorité silencieuse est sortie de son silence.

En effet, le 26 avril dernier, le collectif sauvois le Togo avait

en dépit de l'interdiction, organisé une marche qui a provoqué des heurts entre militants du CST et forces de l'ordre. Une situation que la majorité silencieuse impute aux responsables du CST, parce que, estime-t-elle « les objectifs visés par cette marche et les conditions de son organisation ne résistent pas à l'analyse ». Pour elle, l'APG (Accord Politique Global) reste une particularité du Togo créé pour les besoins du dialogue. Il ne doit donc pas se muer en une mégastructure pour être placée au dessus de toutes les institutions

consacrées par la constitution. La majorité silencieuse dit condamner fermement les marches intempestives de l'opposition « désarmée » et demande aux responsables de cesser d'instrumentaliser les togolais en les envoyant dans la rue. Elle demande par ailleurs aux togolaises et togolais de refuser toute aventure politique aux côtés de ceux qui se réclament de l'opposition petite bourgeoisie dont les leaders vivent avec leurs épouses et leurs enfants comme des princes.

## Voici en intégralité la déclaration de la majorité silencieuse

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de la presse,

Je voudrais, avant tout propos, au nom des mouvements et associations constitutives de la majorité silencieuse de la population togolaise, vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Comme vous vous en doutez, face à certains enjeux, nous aurions tort de nous exclure du débat politique car le choix du silence ne nous dénie pas le droit de nous faire entendre lorsque l'avenir de notre pays nous interpelle.

Mesdames et Messieurs,

Les pères fondateurs de la République nous ont laissés en héritage une belle histoire de lutte pour la conquête des libertés. Cet héritage appartient à tous les fils et filles du Togo et non aux imposteurs qui s'en prévalent de façon exclusive, et qui en font leur seul fonds de commerce politique, en essayant maladroitement de réécrire l'histoire.

Cette mise au point nous permet d'évoquer les récents incidents qui ont encore perturbé la quiétude de nos populations et contrarié les efforts inlassables que déploie le Gouvernement pour renforcer la Paix sociale.

Le 26 avril 2014 en effet, une certaine opposition avait organisé une énième marche. Ce n'était ni plus ni moins que de la provocation, parce que les objectifs visés par cette marche et les conditions de son organisation ne résistent pas à l'analyse.

Mesdames et Messieurs,

Cette opposition là, fidèle à sa logique de défiance de l'autorité publique, avait tracé et maintenu un itinéraire choisi à dessein, en créant comme d'habitude, une situation présentant des risques sécuritaires réels, qui ont nécessité l'interdiction de cette marche qui visait, essentiellement, « à exiger l'organisation des élections locales ainsi que le dialogue politique, nécessaire pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles, suggérées par l'Accord Politique Global (APG) ».

Ainsi, l'APG qui reste une particularité du Togo, créé pour les besoins du dialogue, tend à se muer en une mégastructure, que l'on voudrait placer au-dessus de toutes les Institutions consacrées par la Constitution, et que l'on brandit comme une entité incontournable et indiscutable dans le fonctionnement d'une bonne Démocratie.

Or, le champ d'exercice par excellence de la Démocratie est et demeure l'Assemblée nationale, dont la composition est l'expression de la volonté populaire.

C'est pourquoi, nous condamnons fermement les marches intempestives de cette opposition désarmée, et demandons à ces responsables, de cesser d'instrumentaliser nos compatriotes en les envoyant dans la rue, et en priant chaque fois qu'il y ait, au cours des affrontements qu'ils recherchent à tout prix avec les forces de l'ordre, quelques blessés, pour amener l'opinion internationale, sur la violation massive des Droits de l'Homme au Togo.

Car l'on ne saurait construire une vraie Démocratie, si l'on ne se soumet que de façon sélective aux lois favorables, en exigeant en permanence des dialogues au sujet de toutes lois ayant l'effet contraire, avec, en point de mire, non pas l'intérêt général, mais les intérêts de groupe.

Du reste, au sujet des réformes constitutionnelles et de l'alternance démocratique dans les pays européens que nous tenons en référence, il existe encore des Rois à vie et des dirigeants dont le nombre de mandats est illimité, ainsi que d'autres formes d'organisation qui concilient les réalités sociologiques et les exigences d'une gouvernance moderne.

L'Allemagne et l'Angleterre ne sont elles pas plus développées que le pays qu'on cite à foison en exemple ?

Savez-vous que le Président Allemand occupe une fonction de prestige purement honorifique ?

Pouvez-vous nous donner le nom du Président Allemand ?

Le vrai Chef de l'Etat dans cette grande démocratie est une chancelière dont le mandat n'est point limité. L'opposition togolaise ne veut véritablement pas de réforme qui n'inclut l'exclusion de son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE du processus électoral. Elle exige une loi rétroactive, en ignorant superbement les racines du drame ivoirien.

Pourquoi sur cette lancée ne décréterait elle pas que tout candidat aux élections présidentielles devrait être Togolais de père et de mère tous Togolais ? Et que tout candidat malheureux aux élections présidentielles serait recalé pour deux mandats avec effet rétroactif ?

Sérieusement pour tout démocrate éclairé, l'alternance reste soumise à la décision souveraine du peuple qui, seul, peut décider du moment où il estime devoir user de ce droit constitutionnel.

Il s'ensuit que ce qui importe à nos yeux, c'est le droit au vote ainsi que l'organisation régulière d'élections justes, transparentes et crédibles, qui nous permettent d'exprimer librement nos choix à travers les urnes, dans les conditions d'exercice d'une vraie consultation populaire.

De ce fait, l'exploitation honteuse de la faiblesse de nos ressources nationales à des fins de mobilisations de plus en plus impopulaires, ne saurait être assimilée à un projet de société.

Pas plus que la critique sans discernement et le blocage de toute action publique ne sauraient remplacer un programme de gouvernement.

Aussi, nous, Togolaises et Togolais qui semblons voir poindre des lueurs d'espoir, affirmons notre refus catégorique à toute aventure politique aux cotés de ceux qui se réclament de cette opposition petite bourgeoisie dont les leaders vivent avec leurs épouses et leurs enfants comme des princes.

Car, c'est au prix de lourds sacrifices que notre pays a retrouvé un climat social que beaucoup lui envient aujourd'hui.

Il est très contestable que le Togo soit le pays calamiteux, la caverne d'Ali baba que décrivent ceux qui embouchent plus souvent que de raison, les vuvuzelas de la désinformation et de l'intoxication.

Et, de fait, nous sommes désolés si dans l'entendement de cette opposition minoritaire décadente et inconsolable une bonne Démocratie est un système dans lequel toutes ses propositions seraient acceptées et toutes ses conditions, satisfaites.

D'autant qu'au regard des exemples que nous montre l'histoire contemporaine, nous sommes plutôt enclins à croire que tous les opposants, généralement manipulés par des forces étrangères, qui ont prétendu avoir libéré des peuples, n'ont réussi qu'à déstabiliser des Etats prospères en y introduisant l'anarchie et le désordre.

Au Togo, si l'on y regarde avec lucidité, nous vivons aujourd'hui dans l'un des pays les plus libres au monde, où l'on peut marcher tous les samedis pendant quatre années, même pour des

(Suite à la page 7)

**Lu sur le net !**

**Les seins, objets de tous les fantasmes**

**De beaux seins pour de beaux enfants**

La psychanalyse laisse donc la place à l'anthropologie. La science de l'homme s'est également penchée sur la question. Pourquoi femmes et hommes des sociétés occidentales sont-ils tant fascinés par les blondes à forte poitrine, taille menue et hanches larges ?

Une explication physiologique des plus simples. Une belle femme semble en meilleure santé qu'une femme au physique ingrat. Et les seins, dans ce cas, seraient un indicateur efficace.

L'anthropologue Frank Marlowe de l'Université de Harvard, a même publié une étude sur la question<sup>1</sup>. Il émet l'hypothèse qu'un homme regarde les fortes poitrines comme une preuve de bonne santé, s'ils sont généreux et fermes. Les seins et les hanches bien formés sont le gage, dans les yeux d'un mâle, que la femelle est fertile, puisque ses hormones ont façonné ce corps de mère potentielle. Instinctivement, un homme réagirait en futur père en admirant une belle femme, comme celle-ci sera fascinée par un bel homme aux larges épaules et corps d'athlète.

**Tous les goûts sont dans la nature**

Le Dr Leonard Shlain, chirurgien et auteur de "Sexe, temps et pouvoir : comment la sexualité féminine a formé l'évolution humaine"<sup>2</sup> avance également une théorie intéressante. Il émet l'hypothèse que, nos ancêtres passant du stade quadrupède à bipède, les fesses sont devenues moins visibles, contrairement aux seins à hauteur de regard. Résultat : les ébats auraient alors privilégié le missionnaire à la levrette comme principale position sexuelle, afin de favoriser la fertilité.

Si les hommes préhistoriques choisissaient leur conjointe en fonction d'un derrière généreux, l'évolution sexuelle aurait modifié les préférences, donnant aux seins le rôle primordial : trouver une femme fertile.

**Vrais seins, faux seins...**

Mais liftings, liposuccions et surtout, chirurgie des seins, ont changé la donne. Une femme de tout âge peut aujourd'hui bénéficier d'une poitrine à l'épreuve du temps... et parfois de la pesanteur. La poitrine ne devrait donc plus revêtir d'importance sexuelle primordiale, mais elle est toujours l'objet supposé de tous les fantasmes.

Si la plupart des hommes attachent une grande importance aux gros seins pour beaucoup de femmes, la vérité est ailleurs. Les hommes aiment les seins en général, qu'ils soient petits, gros, bien formés ou énormes. Et vous quel est votre avis ? Discutez-en sur nos forums !

**Faris Sanhaji**

Présence accrue des Togolais au sein des organisations internationales  
**UNE PLATE FORME LANCÉE PAR LE MAE**



Robert Dussey, Chef de la diplomatie togolaise

Le Togo a décidé de renforcer son réseau diplomatique et la présence de ses ressortissants au sein des institutions internationales. Dans ce cadre, le ministère des Affaires étrangères a lancé lundi la plateforme pour la promotion des Togolais dans les organisations internationales.

L'Union africaine, l'UEMOA, la BOAD, le PNUD, la BCEAO, la Banque mondiale, l'OIF, l'OMC ou encore le PAM recrutent régulièrement des collaborateurs. Le gouvernement entend encourager les nationaux à postuler.

« Le Togo dispose des compétences diverses, mais elles sont sous représentées dans la plupart des organisations internationales. Tout togolais, quel qu'il soit, mérite d'être encouragé pour intégrer ces organisations », a expliqué Robert Dussey, le ministre des Affaires étrangères.

Via un site dédié, les postulants, y compris ceux issus de la Diaspora, pourront consulter les avis de recrutement internationaux et y répondre. Mais là où réside l'innovation, c'est que les autorités s'engagent à appuyer ces candidatures sur la base d'un CV étoffé et d'expertise.

Le Togo dispose, par ailleurs, de postes de souveraineté, c'est -à -dire d'un quota réservé au pays au sein des organisations internationales.

La démarche est différente puisqu'il appartient, in fine, au chef de l'Etat de donner son accord. Toutefois, a précisé le ministre, ces affectations se feront en prenant également en compte les compétences et les profils adéquats.

**Source: Republicoftogo.com**

**LES NOTAIRES TOGOLAIS RENFORCENT LEURS CAPACITÉS**

Un séminaire de formation a réuni les notaires du Togo lundi 19 mai 2014. L'initiative vient de la Chambre Nationale des notaires du Togo en collaboration avec la commission nationale OHADA. Placée sous le thème : « Les Innovations de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Droits des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique », la rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de la chambre et vise à permettre aux participants de s'approprier des innovations, de les comprendre et d'harmoniser les pratiques dans l'intérêt supérieur des associés. Mais surtout de renforcer les capacités des notaires afin d'accomplir avec plus d'expertise leurs responsabilités professionnelles en ce qui concerne l'acte uniforme révisé de l'OHADA.

Les travaux ont été ouverts par M. Kossivi Egbetonyo, directeur de Cabinet du ministre de la justice, en présence de Me Molgah Kadjaka Abougnima, présidente de la chambre nationale des notaires du Togo et de Mme Evelyne Hohoueto, secrétaire exécutif de la commission nationale OHADA.

« L'acte uniforme révisé de l'OHADA constitue l'outil principal de travail du notaire et dont la maîtrise permettra à coup sûr, à chacun d'entre vous, de mieux répondre aux préoccupations des usagers du droit » a affirmé M. Kossivi Egbetonyo, directeur de cabinet représentant son ministre de tutelle, le garde des sceaux ministre de la justice et des relations avec les institutions de la république.

L'une des principales raisons de cette session de formation est de colmater les brèches sur les carences et insuffisances qui ont résisté jusqu'ici au nouveau droit de l'OHADA. « La réforme du droit des sociétés s'étant ainsi révélée nécessaire, le conseil des ministres a adopté le projet d'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement

d'Intérêt économique révisé le 31 janvier 2014 à Ouagadougou » a précisé Kossivi Egbetonyo. Il a ensuite rappelé aux notaires leur importance dans la société. D'après lui, c'est sur eux que les autres corps judiciaires de notre pays, la société togolaise, les populations de la sous région Ouest Africaine et les hommes d'affaires à travers le monde reposeront leur confiance et espoir de voir naître, grandir et fructifier leurs activités commerciales. « Il est donc de votre devoir de vous armer des outils et connaissances nécessaires et actualisés en vue de répondre efficacement à leurs préoccupations » a-t-souligné.

Pour Mme. Kadjaka Abougnima Molgah présidente de la Chambre Nationale des Notaires Il importe pour chacun des notaires, de s'approprier ces innovations et surtout de mieux les interpréter, pour l'obtention de résultats probants dans l'exécution de leurs devoirs professionnels. En effet, visant toutes les formes de sociétés commerciales existantes, cette réforme a introduit une nouvelle forme de réforme commerciale, jusque là inconnue dans l'espace OHADA et qui est la Société par Actions Simplifiées (SAS) a expliqué Mme Kadjaka. Elle a laissé entendre que chaque métier doit s'adopter aux évolutions imposées par le cours des choses. « Le monde avance et nous devons évoluer à son rythme. Les mutations qui jalonnent la vie de notre profession, imposent que nous nous adaptions de manière régulière aux nouvelles réalités, en vue d'assumer avec efficacité nos devoirs » a-t-elle affirmé. Elle s'est enfin féliciter de la forte mobilisation de ses confrères, qui selon elle prouve à suffisance l'intérêt que le notaire accorde aux formations continues.

**Richard Komlan Folly**

# ANNONCE

REPUBLIQUE DU TOGO

Travail-liberté-Patrie

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

**agetur - TOGO**

Agence d'Exécution des travaux Urbains à Haute Intensité de Main d'œuvre



## PROJET D'URGENCE DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES ÉLECTRIQUES (PURISE)

COMPOSANTE A: RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES  
SOUS-COMPOSANTE A2 : RÉHABILITATION DE VOIRIES URBAINES

### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE PAVAGE DE LA RUE 195 AGP (RUE MALOU) À LOMÉ

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/PURISE A2/AGETUR- TOGO/201A

Lomé, le 12 mai 2014

1. Le présent Avis d'appel d'offres international suit l'Avis Général de Passation de Marchés du projet paru dans « **Development Business** » N°45232452 du 10 août 2009  
2. La République Togolaise a reçu un don dénommé «Don IDA H489-TG et Don FEM TF 94675» auprès de l'Association Internationale de Développement et du Fonds pour l'Environnement Mondial pour couvrir le coût partiel du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et des Services Electriques de Lomé (PURISE) et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs aux marchés de travaux d'aménagement et de pavage de la Rue 195 AGP et des rues connexes (1 840 ml).

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR-TOGO) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de la réalisation des travaux répartis en quatre (4) lots et dont les caractéristiques principales sont les suivantes:

**(i) Lot Trav\_MAL01 :**

Aménagement et pavage de la rue 195 AGP du PKO+000 au PKO+740 (740 ml) en 2x2 voies de 7 m de large chacune avec revêtement en pavés auto bloquants de 11 cm, terre plein central de 4 m de large, 2 trottoirs de 2,0 m de large chacun revêtus en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur, construction d'ouvrages d'assainissement, etc.;

Construction d'ouvrages de drainage, reprofilage et rechargement en matériaux meubles sélectionnés des rues 126 AGP et 217 AGP ;

Construction de caniveau de ceinture du bassin BR2.1 existant.

**(ii) Lot Trav\_MAL02:**

Aménagement et pavage de la rue 195 AGP du PKO+740 au PK1+450 (710 ml) en 2x2 voies de 7 m de large chacune avec revêtement en pavés autobloquants de 11 cm, terre plein central de 1,0 m ou 4,0 m de large, 2 trottoirs de 2,0 m de large chacun revêtus en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur, construction d'ouvrages d'assainissement, etc.;

Aménagement et pavage de la rue 195 AGP du PK1+450 au PK1+600 (150 ml) en 1x2 voies de 10,5 m de large avec revêtement en pavés autobloquants de 11 cm, 2 trottoirs de 2,0 m de large chacun revêtus en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur, construction d'ouvrages d'assainissement, etc.;

Aménagement et pavage de la rue 178 AGP (240 ml) en 1x2 voies de 9 m de large avec revêtement en pavés autobloquants de 11 cm, 2 trottoirs de 2,0 m de large chacun revêtus en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur, construction d'ouvrages d'assainissement, etc.;

Reprofilage et rechargement en matériaux meubles sélectionnés de la rue 186 AFG.

**(iii) Lot FOURNITURE:**

Fourniture de pavés semi-blancs et gris autobloquants de 11 cm d'épaisseur;

Fourniture de bordures T3, T2, A2, P3 et CS2.

**(iv) Lot SIGNALISATION & ECLAIRAGE:**

Travaux de signalisation horizontale (marquage sur chaussée),

Travaux de signalisation verticale (fourniture et pose de panneaux),

Fourniture et pose de signalisation lumineuse tricolore,

Travaux d'éclairage public sur les rues 195 AGP et 178 AGP.

Les délais d'exécution des travaux sont de **dix (10) mois pour chacun des lots Trav\_MAL01 et Trav\_MAL02 et de six (6) mois pour chacun des lots FOURNITURE et SIGNALISATION & ECLAIRAGE.**

4. L'Appel d'offres national se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national (AON) spécifiées dans la publication de la Banque « Directives de passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Technique de l'AGETUR-TOGO à Lomé, au 1337 boulevard Jean PAUL II Lomé - Tél. : (+228) 22 26 14 46/ 22 26 46 84 - Fax: (+228) 22 26 46 53 et examiner le dossier d'appel d'offres international à la même adresse à partir

du lundi 12 mai 2014 aux heures ouvrables TU.

6. Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives suivantes, datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres:

i. - *Attestation originale de la Direction Générale des Impôts (quitus fiscal) ;*

ii. - *Attestation originale ou copie certifiée conforme de paiement des cotisations sociales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS);*

iii. - *Attestation originale ou copie certifiée conforme de l'Inspection du Travail et des Lois*

*Sociales (ITLS).*

7. Les spécifications de qualification comprennent:

- *ne pas avoir d'antécédents de non exécution de marché au cours des trois (3) dernières années;*

- *avoir un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal au montant de son offre toutes taxes comprises;*

- *avoir participé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins un (1) marché au cours des cinq (5) dernières années qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, et qui est similaire aux travaux, objet du présent appel d'offres;*

- *la justification de facilités de crédit bancaire couvrant un montant minimum de deux cent millions (200 000 000) de Francs CFA pour chacun des lots Trav\_MAL01 et Trav\_MAL02, Cent Millions (100 000 000) de francs CF A pour le lot FOURNITURE et Soixante Quinze Millions (75 000 000) de francs CFA pour le lot SIGNALISATION & ECLAIRAGE;*

- *la mise à disposition du chantier des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux.*

Se référer au DAON pour la liste complète des critères de qualification.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationales **ne s'appliquera pas.**

8. Le Dossier d'appel d'offres national complet en français peut être acheté et retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus, contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessous, contre remise d'un reçu, ou par virement sur le compte intitulé «AGETUR Fonctionnement N°701012140033562 » ouvert à ECOBANK Lomé. Les soumissionnaires désirant recevoir le dossier par courrier express devront payer un montant complémentaire de Soixante Mille (60 000) Francs CFA. Le Dossier d'appel d'offres, à l'exception des plans, pourra être également transmis par courriel (e-mail) après paiement.

9. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du Dossier d'Appel d'Offres délivré par l'AGETUR-TOGO et déposées à la salle de conférence de l'AGETUR-TOGO à Lomé, **le mercredi 11 juin 2014 à 9 heures TU** au plus tard. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement ce même jour, **le mercredi 11 juin 2014 à 9 heures TU**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission d'un montant de Seize Millions (16 000 000) de francs CFA pour le lot Trav\_MAL01, Quinze Millions (15 000 000) de francs CFA pour le lot Trav\_MAL 02, Dix Millions (10 000 000) de francs CFA pour le lot FOURNITURE et Sept Millions (7 000 000) de francs CF A pour le lot SIGNALISATION & ECLAIRAGE.

11. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'AGETUR- TOGO,

1337, boulevard Jean Paul II

Tél. : (228) 22 26 14 46/ 22 26 46 84

Fax: (228) 22 26 46 53

Email: [ageturtogo@yahoo.fr](mailto:ageturtogo@yahoo.fr) ou [ageturinfo@agetur-togo.com](mailto:ageturinfo@agetur-togo.com)

LOME - TOGO

La Direction Générale

## Renouvellement des instances du Conseil National de la Jeunesse (CNJ)

### LE PROCESSUS REPREND AVEC UN COMITÉ AD'HOC

Le bureau du comité ad' hoc, chargé de conduire le nouveau processus électoral de renouvellement des instances de la CNJ, a tenu vendredi 16 mai à Lomé une conférence de presse, l'occasion d'informer les médias sur l'état d'avancement du nouveau processus déclenché il y a quelques semaines.

Avec les médias, le comité a échangé sur la mission qui lui est dévolue. Composé de neuf (9) représentants dont cinq des associations inscrits à la CNJ et non impliqués dans le processus précédente ; deux du pouvoir central, l'administration territoriale et la primature et deux jouant le rôle d'observateurs, le comité ad' hoc a pour mission de faire des propositions d'amendements aux textes régissant le fonctionnement du CNJ. C'est à elle que revient également la charge de procéder à l'audit du fichier des associations inscrites aux CNJ, d'établir et faire valider par le Ministère de tutelle le fichier réel des associations, élaborer une feuille de route, organiser toutes opérations de renouvellement dans les préfecture et régions, organiser le congrès national électif et dresser le procès verbal. A la fin du processus, le comité présentera un rapport général bien détaillé.

Yéma Kossi d'Almeida, président dudit comité a fait le point des

travaux depuis la mise sur pied du comité. « Le 28 avril 2014 nous avons débuté notre travail avec l'élaboration d'une feuille de route pour conduire le processus. L'étape suivante sera la rencontre des associations et le lancement de nouvelles adhésions pour l'élaboration du fichier réel des associations » a expliqué le président. Il a rassuré les médias et le public sur les mesures prises pour éviter d'éventuelles fraudes.

Le 21 février dernier, un communiqué du ministère du développement à la base avait annulé les élections du 20 janvier 2014 pour des irrégularités constatées durant le processus. Le même communiqué avait précisé que le ministère mettrait tout en œuvre pour reprendre le processus et prendrait toutes les dispositions pour éviter les cas de fraudes. Aujourd'hui avec ce comité tout semble entrer dans l'ordre. Et l'on ose croire que les indélicats, ceux-là qui ont la manie de créer des associations fictives ne vont plus se donner à cette basse besogne, pour qu'en fin l'on ait un bureau lavé de tout soupçon.

Le comité ad-hoc a 6 mois pour finir son travail selon ses propres termes.

**DJADE Charles**

## SOS pour la plage de Lomé DES ODEURS NOCIVES CHASSENTS PASSANT ET USAGERS À quand le débauchage des caniveaux ?



Une eau puante émanant du non débauchage

Jamais la plage de Lomé n'a dégagé d'odeurs aussi nauséabondes que celles que l'on constate de nos jours. Passant et usagers n'arrivent plus à supporter et l'on redoute aujourd'hui l'apparition des maladies de toutes sortes.

il fut un moment des services compétents avaient été mis sur pieds pour veiller à la propriété de la plage de Lomé. C'est ainsi qu'un travail de débauchage avait été organisé permettant aux eaux usées d'être évacuées. Mais depuis l'interdiction du débauchage, plus rien de va. Les odeurs ont refait surface. Ce qui inquiète de nombreux usager de la plage. « Nous nous sommes dits que c'est le lieu où on pouvait

venir prendre un peu d'air en ce moment de chaleur. Mais hélas, on ne peut même pas respirer. Si nous insistons nous risquons de prendre les maladies ici », s'est ainsi exprimé un père de famille rencontré sur les lieux en compagnie de sa femme et enfants.

D'après les informations, l'interdiction viendrait du fait que certains profiteraient pour ramasser du sable de mer. Une pratique interdite par les autorités. Certes, la mesure d'interdire le ramassage du sable sur la plage est une bonne chose eu égard aux conséquences sur l'environnement, mais il n'en demeure pas moins vrai que les odeurs qui se dégagent sur les lieux en ce moment est plus dangereux pour l'homme.

Le ministère de l'environnement et des ressources forestières, et la municipalité devraient prendre des dispositions qui permettent à la fois de débaucher les caniveaux et de sécuriser le sable de la plage. Si non à cette allure, on n'est pas loin du danger.

**La rédaction**

## ...Intégralité la déclaration de la majorité silencieuse (Suite)

revendications sans fondement. Oui, le seul pays au sud du Sahara, où un groupuscule en perte de vitesse peut exiger avec complaisance ou par opportunisme une révision constitutionnelle enrobée dans le vocable aseptisé de réformes institutionnelles et constitutionnelles sans déclencher un tsunami de réprobation couplé de rodomontade de sanction. Certes, le chemin est encore long, et les défis demeurent immenses pour réduire et corriger la fracture, les injustices et les inégalités sociales. Nous le savons. Mais nous savons aussi que les diseurs ne sont pas nécessairement les faiseurs et qu'un opposant téméraire, opiniâtre et intransigeant n'a

pas forcément l'étoffe et le charisme d'un grand Président.

Le Togo ne saurait donc se soumettre au diktat méprisant raciste au parfum colonial et néocolonial d'une certaine communauté internationale dont les exigences démocratiques sont à deux vitesses.

C'est dire que le Togo, Etat dont la souveraineté appartient au peuple qui a déjà prouvé sa maturité politique, doit avancer selon ses réalités historiques et sociologiques, et opérer ses propres choix à son rythme, sans s'obliger à copier, sous forme de clonage, des systèmes de gouvernance qui restent à parfaire.

En conséquence de quoi, nous exigeons, dans le strict

respect des principes qui fondent la Démocratie, que l'Assemblée nationale retrouve toutes ses prérogatives et un fonctionnement normal, en devenant le cadre de référence des débats relatifs aux réformes politiques, où tout démocrate authentique sache s'incliner devant les choix de la majorité, sans chercher systématiquement à tricher avec la notion de consensus.

Il s'agit avant tout, de prendre l'entière responsabilité devant l'histoire, d'être conscients de ce que nous devons, tous ensemble, travailler à l'amélioration de nos conditions de vie et de travail, d'être plus unis et solidaires que jamais autour des idéaux

de la République, et de veiller impérativement à maintenir le cap pour aller encore plus loin, toujours plus loin.

Tant il est vrai que nul ne peut nier aujourd'hui, qu'en dépit des circonstances et des effets corrosifs de la mondialisation, le Togo qui revient de loin, est de nouveau sur les rails de la modernité et du développement. C'est la preuve incontestable que le Président Faure Essozimna GNASSINGBE est l'objet de critiques injustifiées, de procès d'intention et de préjugés mesquins qui, se rapportant tous à son origine familiale, tendent vainement de le discréditer et de lui dénier son leadership éclairé, soutenu par des compétences et des qualités managériales

avérées.

Sa victoire à la prochaine élection présidentielle à laquelle il ne saurait se dérober ne fait aucun doute, parce qu'il n'aura nul besoin de faire campagne. Ses réalisations parlent déjà pour lui et peu importe que le scrutin soit à un, à deux, à cinq ou à dix tours.

Qu'il soit donc entendu que cette décision nous engage et que personne n'est mieux qualifié que nous pour savoir ce que nous voulons.

Tel est, Mesdames et Messieurs, le point des informations que nous tenions à partager avec vous.

Merci de votre attention et bon retour dans vos rédactions respectives.



## Complexe Général de Télécommunication

TELECOMMUNICATIONS – VIDEOSURVEILLANCE – INCENDIE – CONTROLE D'ACCES

Etude – Réalisation – Maintenance – Courants faibles

22 37 78 78 / 22 43 56 75 / 90 24 69 95 / 90 96 04 70 / 97 54 93 73

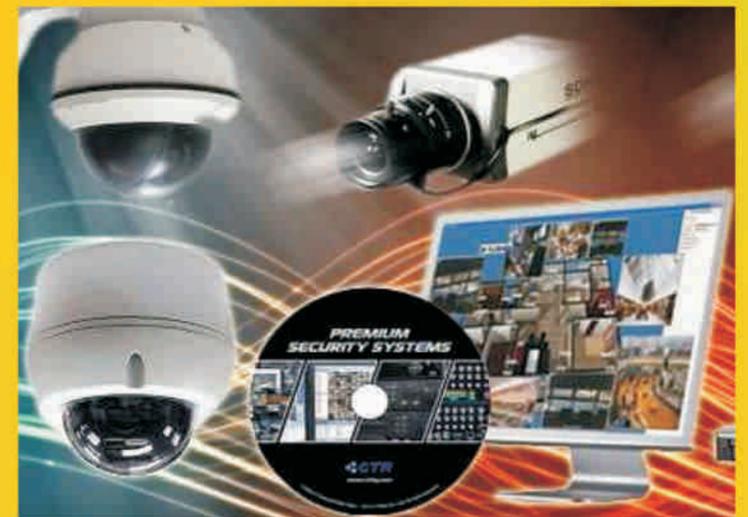
### TELECOMMUNICATION

- Etude et déploiement des systèmes de transmission (Wi max, V-Sat ...)
- Maintenance des réseaux d'accès et de transmission (antennes, faisceaux ...)
- Fourniture et pose d'autocommutateurs Alcatel de + de 200 lignes, panasonic ...
- Etude et réalisation de liaisons radios VHF/UHF/HF



### INFORMATIQUE

- Réhabilitation et mise en œuvre complète de salles serveurs
- Création de sites et applications web (technologies HTML, CSS, Java Script)
- Maintenance de parcs informatiques (PC, serveurs, Switch, routeurs...)
- Câblage, configuration et sécurité de réseaux complexes



### SECURITE ELECTRONIQUE

- Alarme Intrusion (Filaire et Radio)
- Contrôle d'Accès / Verrouillage Automatique
- Vidéo Surveillance & Télé Surveillance
- Détection Incendie ....

